

Dossier de Presse



1

Editorial

Chers lecteurs,

Depuis plus de cinquante ans, notre sel de table Le Flamant est présent dans le quotidien de la plupart des familles tunisiennes. Peu de Tunisiens connaissent pourtant notre histoire ou la nature exacte de nos activités. À travers ce dossier de presse, nous avons voulu offrir une présentation détaillée de notre société pour tous ceux qui souhaitent mieux nous connaître et découvrir nos engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Beaucoup nous découvriront sous notre nouveau nom, MARE ALB, adopté en 2020 pour mieux refléter ce que nous sommes et les valeurs qui nous guident. Sa consonance évoque un « bonjour » familial en langue arabe, tandis que sa signification en latin, « mer blanche », désigne notre activité de production de sel marin. Ce nom fait écho aux longues traditions salinières de la Tunisie, remontant à l'Antiquité, et au rôle historique de la Méditerranée comme carrefour d'échange et de dialogue entre les civilisations. C'est avec une pleine conscience de ces héritages, auxquels nous avons voulu rendre hommage, que nous souhaitons écrire une nouvelle page de notre histoire.

Résolument tournée vers l'avenir, MARE ALB continue d'investir en Tunisie et d'innover pour demeurer à l'avant-garde des pratiques responsables et durables dans notre industrie. Nous sommes déterminés à renforcer notre impact positif sur le développement des communautés locales autour de nos sites, tout en préservant l'environnement remarquable des marais salants que nous exploitons. C'est cette ambition que nous désirons partager avec vous à travers ce dossier.

**Bonne lecture à vous,
Cordialement,**

**Olivier Alfonsi,
Directeur Général de MARE ALB**

Nous suivre sur les réseaux sociaux :



Mare Alb



@mare__alb



MARE ALB

2

Qui sommes-nous ?

Fondée en 1949, MARE ALB récolte essentiellement du sel marin d'une qualité exceptionnelle, obtenu par évaporation naturelle de l'eau de mer dans ses trois marais salants tunisiens de Sfax, Sousse et Zarzis. Sa production est conditionnée en Tunisie, commercialisée sous la marque Le Flamant, et distribuée auprès des détaillants par sa filiale DistriAlim.

2.1 MARE ALB est le producteur n°1 de sel marin en Tunisie

MARE ALB et sa marque Le Flamant représentent 70% de la production nationale de sel marin et 70% du marché du sel alimentaire.



Née de la réunion des quatre sociétés salicoles actives en Tunisie au 20e siècle et filiale du groupe Salins du Midi, MARE ALB a été le seul producteur de sel marin en Tunisie jusqu'à l'ouverture de ce secteur d'activité à la concurrence en 1994. Avec plus d'1 million de tonnes de sel récoltées chaque année, la société demeure depuis le producteur n°1 de sel marin en Tunisie grâce à un très haut niveau de professionnalisme et une parfaite maîtrise du processus de fabrication, des normes de qualité, de transformation et de commercialisation.

Une production 100% transformée et conditionnée en Tunisie

Basée à Tunis et exploitant trois marais salants à Sousse, Sfax et Zarzis, MARE ALB compte aujourd'hui 330 salariés. Elle représente 70% de la production nationale de sel marin, (qui s'élève en tout à 1,5 million de tonnes) et 70% des

exportations de sel de Tunisie. L'ensemble de notre production est transformé et conditionné en Tunisie, ce qui nous permet de garantir la maîtrise totale de notre processus de fabrication et la traçabilité de nos produits ainsi que de soutenir activement l'économie nationale.

Le sel alimentaire produit par MARE ALB est exclusivement commercialisé sous la marque Le Flamant en Tunisie, où il représente 70% du marché. Les produits du Flamant sont exclusivement commercialisés par notre filiale logistique, DistriAlim, afin de garantir la traçabilité totale jusqu'au consommateur final.

2.2 Chiffres clés

- **71,6 millions** dinars de chiffre d'affaires;
- **330** salariés ;
- **1,3 million de tonnes** de sel produit chaque année ;
- **70%** de la production **tunisienne** de sel marin ;
- **70%** des ventes de sel de table en Tunisie pour la marque Le Flamant ;
- **90%** de la production de MARE ALB est **exportée** est exportée vers l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord.
- **0,1%** est la part en valeur du sel marin dans le total des exportations tunisiennes en 2021.

2.3. Nous comptons 330 collaborateurs

Les emplois directs et indirects

- **330** salariés ;
- **22** cadres ;
- **7%** de salariés femmes ;
- Quatre femmes à des postes à responsabilité ;
- La société forme une dizaine de jeunes chaque année, stagiaires ou débutants ;
- La société est à l'origine de plus de 1 850 emplois indirects.

2.4. Nos engagements qualité et RSE

Certifiée ISO 9001 chaque année depuis 1999 et GMP+ International depuis 2024, MARE ALB s'engage à produire un sel de mer pur, naturel et de la plus haute qualité tout en préservant l'environnement et en contribuant au développement durable localement.



Qualité

MARE ALB s'engage à fournir un sel de mer de la plus haute qualité, répondant aux normes internationales en matière de pureté et de goût ainsi qu'aux obligations légales en matière de teneur en iode pour le sel alimentaire. Nous transformons, conditionnons et distribuons l'ensemble de notre production en Tunisie pour garantir la traçabilité et la qualité de nos produits.

RSE

Respect de l'environnement :

MARE ALB s'engage à minimiser son impact sur l'environnement en adoptant des pratiques durables et en préservant les écosystèmes fragiles, notamment sur nos sites de Sousse et Sfax, classés zones d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO) depuis 2001 et zones Ramsar depuis 2007.

Engagement social :

MARE ALB s'engage à soutenir les communautés locales en créant des emplois et en contribuant à des initiatives de développement social à travers une politique RSE axée sur l'éducation, la santé et la préservation de la biodiversité

3

Nous produisons tout type de sel marin

La méthode naturelle de production du sel marin par évaporation naturelle permet de conserver tous les minéraux et oligo-éléments essentiels du sel. Selon les conditions de ce processus, celui-ci peut prendre différentes formes :



Le « gros sel » :

il cristallise lentement dans le bas des marais salants, produisant de grands cristaux qui retiennent naturellement l'humidité et les minéraux tels que le magnésium, le calcium et les oligo-éléments. Ses caractéristiques lui confèrent une saveur plus riche que le sel de table et une vitesse de fonte beaucoup plus lente.



Le sel fin :

il est obtenu en broyant du gros sel jusqu'à obtenir une fine granulométrie. Le sel fin, ou sel de table, est adapté pour une utilisation quotidienne en cuisine grâce à sa haute capacité de dissolution, idéale pour relever la saveur d'un plat.



La fleur de sel :

elle se forme à la surface des bassins de cristallisation dans les marais salants, sous l'effet combiné de l'évaporation et du vent. Ses cristaux fins et croustillants ont une teneur plus élevée en minéraux, offrant une saveur subtile et délicate.



Le sel raffiné :

destiné à des applications industrielles (par exemple en chimie ou dans l'agroalimentaire), ce sel est lavé, lessivé à l'eau et séché pour être débarrassé de ses impuretés résiduelles, et standardisé.

4

Nos autres produits

En plus de son sel de mer, MARE ALB propose une gamme de produits tels que de la fleur de sel ou des pastilles. Ces produits sont élaborés avec des ingrédients naturels de la plus haute qualité et répondent aux attentes des consommateurs les plus exigeants.



Pastille :

sel fin séché compressé sous forme de pastille, utilisé couramment dans l'adoucissement de l'eau.

5

Le secteur du sel en Tunisie

Les besoins de la Tunisie en sel marin sont très largement couverts. 10% de la production nationale de sel marin suffit à couvrir les besoins du marché intérieur tunisien – consommateurs et industriels compris.

En raison de l'abondance de sa production locale, la Tunisie n'importe ainsi pratiquement pas de sel à l'exception de quelques produits très spécifiques et sans comparaison possible avec le sel de table – comme le sel rose de l'Himalaya que l'on trouve en épicerie fine – ou de produits comme le sel pour les appareils de piscine – commandés en très faibles volumes.

90% de la production nationale de sel est ainsi destinée à l'exportation – notamment vers des pays qui ne disposent pas de ressources nationales (par exemple les pays du Nord de l'Europe, où le climat ne permet pas l'installation de marais salants). La demande la plus importante en sel provient des industriels de l'agroalimentaire et de la chimie et du marché du déverglaçage des routes.



6

Notre démarche RSE

A travers notre activité et nos engagements, nous démontrons tous les jours que la préservation de l'environnement et la responsabilité sociétale sont compatibles avec des activités industrielles de haut niveau.

6.1 Nous préservons les écosystèmes uniques de nos sites

Les marais salants sont des écosystèmes artificiels qui jouent un rôle exceptionnel du point de vue de la biodiversité et de l'environnement. La saliculture participe directement à l'entretien de ces espaces à forte valeur écologique.

Les marais salants figurent parmi les écosystèmes dits de **“carbone bleu”**, une catégorie d'écosystèmes incluant également les mangroves, les marais intertidaux (situées entre la marée basse et la marée haute), et les herbiers marins. Le rôle crucial de ces zones humides côtières capables de stocker le carbone dans leurs sédiments pendant des milliers d'années est de plus en plus étudié par les scientifiques, qui soulignent leur rôle essentiel dans la lutte contre le dérèglement climatique. Témoin de l'importance écologique de nos sites: nos salins de Sfax et de Sousse sont des zones

protégées internationalement par la convention de Ramsar sur les zones humides depuis 2007.

De surcroît, les marais salants offrent des conditions idéales à de nombreuses espèces végétales et animales, en particulier les oiseaux migrateurs et les espèces limicoles, comme les flamants roses. Ceux-ci trouvent des conditions idéales pour nidifier, se reproduire et se nourrir, sans être perturbés. Nos sites de Sousse et Sfax sont classés pour cette raison zones d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO) depuis 2001.

La saliculture est une activité industrielle à faible empreinte environnementale

L'activité de MARE ALB, qui repose en grande partie sur l'énergie du soleil et du vent pour faire évaporer l'eau de mer, est faiblement émettrice en CO2. La consommation d'énergie se concentre sur le pompage de l'eau de mer, la récolte mécanique, la transformation, le conditionnement et le transport du sel. Nous optimisons notre consommation d'eau douce à travers des projets innovants.

Pour produire du sel, MARE ALB n'utilise pas de produit chimique sur les salines, ne génère ni nuisance (bruit, poussière) ni déchet. Ses activités sont sans impact sur la faune et la flore des marais, mais aussi sur la fertilité des terres agricoles aux alentours et sur les ressources halieutiques – les poissons, y compris les plus petits, n'étant pas captés lors des opérations de pompage de l'eau de mer en raison du gradient de salinité plus importantes des eaux dans les bassins.

MARE ALB intervient directement pour entretenir les marais salants

La saliculture n'est pas seulement compatible avec la fonction écologique des marais salants: elle participe directement à l'entretien de ces espaces cruciaux pour l'environnement et la biodiversité. La santé écologique du marais salant est déterminante pour la qualité et la pureté du sel et peut être mesurée par l'état de la faune et de la végétation. Pour préserver la biodiversité, nous nouons des partenariats avec les autorités, avec les associations locales et les chercheurs qui étudient la faune et la flore sur nos sites.

La saliculture nécessite surtout l'exclusion de toute autre activité humaine comme la chasse, le pâturage et l'urbanisation, ce qui permet de préserver ces écosystèmes dans la durée – malgré l'urbanisation croissante du littoral tunisien dans certaines régions au cours des dernières décennies.

6.2 Une entreprise consciente de sa responsabilité sociale

MARE ALB s'engage pleinement dans une démarche de responsabilité sociétale et s'implique activement dans le développement des communautés locales.

Création d'emplois :

MARE ALB est un employeur important et contribue à la création d'emplois directs et indirects chez ses sous-traitants. L'entreprise a signé un partenariat avec l'Association générale des insuffisants moteurs (AGIM) pour favoriser l'emploi de personnes en situation de handicap.

Soutien à l'éducation :

L'entreprise soutient des programmes d'éducation et de formation pour les jeunes de la région, à travers notamment le financement de la réfection d'écoles dans les gouvernorats de Sousse et Sfax.

Développement d'infrastructures de santé :

MARE ALB participe au développement d'infrastructures locales, telles que les dispensaires et les centres de santé de base.

7

Conclusion

MARE ALB est une entreprise tunisienne à capitaux internationaux à 65%, et tunisiens à 35% (banques, particuliers), dynamique et engagée qui s'efforce de fournir à ses clients des produits de haute qualité tout en respectant l'environnement et en contribuant au développement durable de la région. L'entreprise est fière de son histoire et de ses réalisations, et est déterminée à poursuivre sa croissance et à relever les défis de l'avenir.

8

Contact

Pour plus d'informations sur MARE ALB, veuillez contacter :



19, Rue de Turquie –
1001 Tunis- TUNISIE



+216 71 353 374



osaadi@marealb.tn

MARE ALB



Siège social :

Rue de Gafsa - Lot
n° 34 et 39 Z.I. Mghira
III, 2082 Fouchana -
Ben Arous



Services Centraux :

19, rue de Turquie 1001
TUNIS RP - BP 264



Téléphone :

+216 385 332 71
+216 666 347 71



Site web :
leflamant.tn



Adresse mail:
leflamant@marealb.tn

9

Notes

Ce dossier de presse est un document informatif, dynamique et ne constitue pas un contrat.

MARE ALB se réserve le droit de modifier les informations contenues dans ce dossier de presse sans préavis.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez des précisions.

En annexe, vous trouverez une chronologie de MARE ALB retraçant les événements clés de l'histoire de l'entreprise.

J'espère que ce dossier de presse vous a été utile.

Cordialement,

L'équipe MARE ALB



10

Notre histoire

1949 :

- Création de Cotusal à la suite de la fusion des quatre sociétés salicoles actives en Tunisie, et signature d'une convention avec l'Etat tunisien pour l'exploitation des salines de Sousse et Sfax.

Années 1950 à 1990 :

- Développement de la production de sel de mer et modernisation des activités de l'entreprise.
- L'Etat tunisien apporte 3 avenants à la convention de 1949 qui ont porté sur la réduction de la superficie du terrain concédé.

1994 :

- Fin du monopole d'exploitation du sel confié par l'Etat tunisien à Cotusal, et ouverture à la concurrence du marché du sel.

1998:

- Mise en activité du site de Zarzis.

1999 :

- Certification ISO 9001 pour la qualité du management, renouvelée jusqu'à 2027.

2014 :

- Octroi de la concession d'exploitation de la Ghora sabkhat dans les Etats de Mahdia et Sfax

2019 :

- L'Etat annonce la fin de la convention de 1949 au terme d'un délai contractuel de 10 ans, en 2029.

2020 :

- La société prend le nom de MARE ALB

2024 :

- Lancement par Mare Alb de sa démarche RSE.
- Mare Alb obtient le renouvellement de sa certification ISO 9001 pour la 8e fois consécutive.
- Mare Alb obtient la certification GMP+, qui garantit le respect systématique des normes de qualité de ses produits destinés à l'alimentation animale.

2025 :

- Lancement de DistriAlim, nouvelle filiale logistique 100% détenue par Mare Alb pour distribuer directement les produits de la marque Le Flamant auprès des détaillants.